



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Accélération de la production de biogaz

Question écrite n° 44799

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur l'intérêt pour la France d'accélérer et de faciliter la production de biogaz par les agriculteurs. La simplification des procédures et la réduction des délais permettraient d'atteindre cet objectif et de participer ainsi rapidement à la reconquête de la souveraineté énergétique de la France en matière gazière. À titre d'exemple, la dynamique créée par le plan de redynamisation des Ardennes, dénommé Pacte Ardennes, signé le 15 mars 2019 à Charleville-Mézières, va permettre dans quelques mois une production de biogaz dans le département couvrant 25 % de la consommation des entreprises et des familles ardennaises. Ce chiffre peut être mis en rapport avec la proportion de gaz consommé en France et importé de Russie, soit 17 %. Il souhaite connaître les intentions du Gouvernement en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - UDI et Indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44799

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : [Agriculture et alimentation](#)

Ministère attributaire : [Agriculture et souveraineté alimentaire](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 mars 2022](#), page 1653

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)